

GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

FONDS DE LUTTE CONTRE CERTAINES FORMES DE CRIMINALITE



Rapport d'activité 2022

Décembre 2023

**Rapport annuel sur les activités et la situation financière du
Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité
pour l'exercice 2022**

Table des Matières

I. La mission et les activités du Fonds	1
A) La coopération avec l'Office contre les drogues et le crime (ODC)	6
B) Autres projets internationaux	6
- <i>Projets de cours de formation en matière de lutte contre le blanchiment avec le House of Training</i>	6
- <i>Projets avec Caritas</i>	7
- <i>Projet avec le groupe Pompidou du Conseil de l'Europe</i>	7
- <i>Projet avec le groupe EGMONT</i>	7
- <i>Projet avec ILSTA</i>	7
C) Les projets au Luxembourg	8
- <i>Projets avec la Police Grand-Ducale</i>	8
- <i>Projet avec l'Administration des Douanes et Accises</i>	8
- <i>Projets avec le Ministère de la Justice au Luxembourg</i>	8
- <i>Projet avec la Fondation Centre de Prévention des Toxicomanies</i>	9
- <i>Projets avec Jugend an Drogenhëllef</i>	9
- <i>Projet avec le Centre des Technologies de l'Information de l'Etat</i>	9
- <i>Projets avec le Laboratoire national de santé</i>	10
- <i>Projets avec les Parquets de Luxembourg et de Diekirch</i>	10
- <i>Projet « maison de traitement » avec le Ministère de la Santé</i>	10

II. La situation financière du Fonds

11

Les comptes au 31 décembre 2022

**Rapport annuel sur les activités et la situation
financière du
Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité
pour l'exercice 2022**

I. La mission et les activités du Fonds

Le Fonds a été institué sous le nom de Fonds de lutte contre le trafic des stupéfiants par l'article 5 de la loi du 17 mars 1992 portant

1. approbation de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, faite à Vienne, le 20 décembre 1988;
2. modifiant et complétant la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie;
3. modifiant et complétant certaines dispositions du Code de procédure pénale.

L'article 18 de la loi du 27 octobre 2010 portant renforcement du cadre légal en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme a modifié cet article suite aux recommandations du GAFI en élargissant le champ d'action du Fonds et en adaptant aussi son appellation en conséquence.

La mission légale du Fonds n'est plus limitée depuis lors à la lutte contre le trafic des stupéfiants, mais consiste à favoriser l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre de moyens de lutter contre certaines formes de criminalité. L'alimentation du Fonds a été élargie aux confiscations prononcées en matière de lutte contre le blanchiment et en matière de lutte contre le financement du terrorisme. Ce sont donc ces deux domaines d'action qui se sont ajoutés au domaine traditionnel de la lutte contre le trafic des stupéfiants.

En 2022 le Comité-Directeur du Fonds qui s'est réuni à 3 reprises, a continué le suivi des projets en cours et a initié ou examiné de nouveaux projets.

Depuis sa création, le Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité a donné son accord pour des projets d'un montant total de 46.966.290,- euros dont la totalité a été effectivement engagée et 43.783.215,- euros effectivement déboursés.

Le tableau récapitulatif suivant permet de donner un aperçu global, par régions géographiques, de tous les projets financés par le Fonds depuis sa création :

Tableau récapitulatif de tous les projets financés par le Fonds de lutte contre le trafic des stupéfiants depuis sa création:

Situation au 31 décembre 2022

No	Nom	Objet	Pays d'action	Engagements	Montants	Statut
				pris ou prévus	décaissés	
				EUR	EUR	
95/01	Camionnette	Achat d'une camionnette	Luxembourg	6 941	6 941	terminé
97/01	Parquets	Opérations de poursuite	Luxembourg	2 479	2 479	en cours
96/01	Centre de Prévention des Toxicomanies	Etude sur les drogues synthétiques au Luxembourg	Luxembourg	13 386	13 386	terminé
96/16	Centre Pénitentiaire Agricole de Givenich	Toxicomanies et interventions en milieu carcéral: formation pour la lutte contre les toxicomanies en milieu pénitentiaire	projet transfrontalier (L, B, F, NL)	8 726	8 726	terminé
97/04	Service Anti Blanchiment Parquet	Engagement temporaire d'une personne	Luxembourg	79 415	79 415	terminé
97/05	CRP Santé - Laboratoire National de Santé	Acquisition d'un chromatographe liquide couplé à la spectrométrie de masse	Luxembourg	171 603	171 603	terminé
97/06	Service de Police Judiciaire	Acquisition de matériel antidrogue	Luxembourg	157 986	157 986	terminé
97/25	Centre Pénitentiaire Agricole de Givenich	Toxicomanies et interventions en milieu carcéral: formation pour la lutte contre les toxicomanies en milieu pénitentiaire.	projet transfrontalier (L, B, F, NL)	14 874	14 874	terminé
98/02	Douane	Acquisition de matériel antidrogue	Luxembourg	221 218	221 218	terminé
98/07	Centre de prévention des toxicomanies	Semaine européenne de prévention des toxicomanies	Luxembourg	7 437	7 437	terminé
98/09	WIAD / Dr. Schlink	Etude sur les infections aux virus HIV et hépatites dans les prisons	Luxembourg	7 046	7 046	terminé
98/12	Mentor	Initiative au niveau des écoles primaires	Luxembourg	240 900	240 900	terminé
98/19	Agora	Subside pour exposition de photos	Luxembourg	496	496	terminé
99/05	Centre de prévention des toxicomanies	Etude sur le Cannabis	Luxembourg	37 101	37 101	terminé
99/09	Ministère de la Justice / SPSE	Prise en charge des personnes toxico-dépendantes en milieu pénitentiaire	Luxembourg	451 092	451 092	terminé
99/11	Direction de la Police	Acquisition de matériel antidrogue	Luxembourg	8 282	8 282	terminé
99/12	Agora a.s.b.l.	Réalisation d'une publication	Luxembourg	5 702	5 702	terminé
00/01	Ministère de la Santé / Fondation Jugend-an Drogenhëllef	Aides au logement et appartements supervisés pour toxicomanes	Luxembourg	24 790	24 790	terminé
00/06	Stëmm vun der Strooss	Financement d'une personne à durée déterminée pour l'encadrement	Luxembourg	3 966	3 966	terminé
00/07	Centre de Prévention des Toxicomanies	Participation à la conférence europ. des services d'aide téléphonique drogues	Luxembourg	7 860	7 860	terminé
00/11	CRP Santé - Laboratoire National de Santé	Équipement complémentaire au chromatographe liquide	Luxembourg	19 627	19 627	terminé
01/01	FIUnet	Participation au financement d'un réseau informatique entre FIUs européens	Luxembourg et pays de l'UE	180 621	180 621	terminé
01/03	CRP Santé - Laboratoire National de Santé	Bourse pour un chercheur engagé à durée déterminée	Luxembourg	88 831	88 831	terminé
01/05	Police grand-ducale 2001	Acquisition de matériel antidrogue	Luxembourg	115 637	115 637	terminé
01/06	CRP Santé	Recherche action en matière d'hépatite virale C et du HIV	Luxembourg	307 051	307 051	terminé
01/09	Douane	Acquisition de systèmes d'inspection par rayon X	Luxembourg	211 600	211 600	terminé
01/10	Service National de la Jeunesse	Projet "What's what - Drugs'n more"	Luxembourg	7 735	7 735	terminé
01/13	Ministère de la Santé/Abrigado	Construction d'une maison de traitement avec logements d'urgence	Luxembourg	1 663 611	0	en cours
01/14	Centre de prévention des toxicomanies	Formation de multiplicateurs	Luxembourg	244 098	244 098	terminé
01/17	Médecins sans Frontières	Financement d'une personne à durée déterminée	Luxembourg	38 531	38 531	terminé
02/02	CRF Luxembourg	Renforcement de l'équipement informatique du FIU luxembourgeois	Luxembourg	53 984	53 984	terminé
02/03	Administration des Douanes et Accises	Matériel complémentaire au projet 98/02	Luxembourg	115 371	115 371	terminé
02/11	Police grand-ducale 2002	Projet formation 2002	Luxembourg	20 551	20 551	terminé
02/12	Police grand-ducale 2002	Projet d'acquisition de matériel	Luxembourg	247 014	247 014	terminé
02/16	Fondation Jugend an Drogenhëllef	Aides au logement et appartements supervisés pour toxicomanes	Luxembourg	40 000	40 000	terminé
02/17	Mentor	Développement d'un portail internet	Luxembourg	224 957	224 957	terminé
02/18	Police grand-ducale 2002	Projet de création d'un spot publicitaire contre les drogues	Luxembourg	15 120	15 120	terminé
02/23	Centre de prévention des toxicomanies	Participation à la conférence europ. des services d'aide téléphonique drogues	Luxembourg	11 000	11 000	terminé
02/24	Centre de prévention des toxicomanies	Erlebnispfad	Luxembourg	48 739	48 739	terminé
03/08	Police grand-ducale 2003	Projet d'acquisition de matériel	Luxembourg	51 096	51 096	terminé
04/01	Police grand-ducale 2004	Campagne de sensibilisation	Luxembourg	23 000	23 000	terminé
04/03	Administration des Douanes et Accises	Voiture de transport de chiens	Luxembourg	59 906	59 906	terminé
04/05	Police grand-ducale 2004	Projet formation 2004	Luxembourg	26 420	21 044	en cours
04/09	Médecins sans Frontières	Projet CHOICE (FreD)	Luxembourg	89 375	89 375	terminé
04/10	Police grand-ducale 2004	Matériel de lutte contre les stupéfiants	Luxembourg	123 294	123 294	terminé
04/11	Centre de prévention des toxicomanies	Erlebnispfad 2 / TRAMPOLIN - Sprongkraft am Alldag	Luxembourg	520 812	520 812	terminé
04/15	Centre Emmanuel	Demande d'une aide financière d'urgence	Luxembourg	120 000	120 000	terminé
05/01	Fondation Jugend an Drogenhëllef	Aides au logement et appartements supervisés pour toxicomanes	Luxembourg	20 000	20 000	terminé
05/02	GAFInet	Système documentaire par internet	Luxembourg	65 000	65 000	terminé
05/04	Police grand-ducale 2005	Matériel de lutte contre les stupéfiants	Luxembourg	69 201	69 201	terminé
05/09	UNODC budget général	Contribution au budget général 2004, 2005, 2006 et 2007	Luxembourg	337 512	337 512	terminé
05/10	Police grand-ducale 2005	Acquisition d'un chien anti-drogues	Luxembourg	5 569	5 569	terminé
05/11	Police grand-ducale 2006	Matériel de lutte contre les stupéfiants	Luxembourg	79 946	79 946	terminé
06/01	Police grand-ducale 2006	Matériel informatique	Luxembourg	50 502	50 502	terminé
06/03	Centre de prévention des toxicomanies	Rédaction de brochures	Luxembourg	24 392	24 392	terminé
06/04	Fondation Jugend an Drogenhëllef	camionnette	Luxembourg	15 748	15 748	terminé
06/05	Centre Emmanuel	Demande d'une aide financière d'urgence	Luxembourg	100 000	100 000	terminé
06/08	Police grand-ducale 2006	Matériel informatique	Luxembourg	56 839	56 839	terminé
06/10	UNODC	Engagement à durée déterminée d'une personne pour l'ODC à Vienne	Vienne	388 718	388 718	terminé
06/11	Police grand-ducale 2006	Matériel de récupération de drogues avalées	Luxembourg	57 276	57 276	terminé
06/12	Fondation Jugend an Drogenhëllef	Demande d'une aide pour le paiement d'un supplément de loyer (1 an)	Luxembourg	11 400	11 400	terminé
06/14	Police grand-ducale 2006	Matériel de lutte contre les stupéfiants	Luxembourg	92 458	92 458	terminé
06/20	Fondation Jugend an Drogenhëllef	Aides au logement et appartements supervisés pour toxicomanes	Luxembourg	35 000	35 000	terminé
07/01	Uni Luxembourg-Laboratoire National de Santé	Acquisition d'un chromatographe liquide et financement d'une bourse d'études	Luxembourg	403 837	403 837	terminé
07/02	Police grand-ducale 2007	Acquisition de chiens anti-drogues	Luxembourg	6 563	6 563	terminé
08/02	Police grand-ducale 2008	Matériel de lutte contre les stupéfiants	Luxembourg	90 907	90 907	terminé
08/03	EPI	Op der Sich nom Gleck	Luxembourg	5 000	5 000	terminé
08/10	Centre de prévention des toxicomanies	Projet Schouffest - prévention en milieu scolaire et festif	Luxembourg	179 674	179 674	terminé
08/11	Police grand-ducale 2008	Matériel de lutte contre les stupéfiants	Luxembourg	2 073	2 073	terminé
08/15	Fondation Jugend an Drogenhëllef	Aides au logement et appartements supervisés pour toxicomanes	Luxembourg	35 000	35 000	terminé
08/16	Police grand-ducale 2008	Matériel de lutte contre les stupéfiants	Luxembourg	108 958	108 958	terminé
09/03	CRF / Parquet	Amélioration de l'outil informatique de la CRF	Luxembourg	265 972	265 972	terminé
09/05	Police 2009	Véhicules pour chiens	Luxembourg	64 879	64 879	terminé
09/07	Centre de prévention des toxicomanies	Édition de dépliants	Luxembourg	12 819	12 819	terminé
09/08	Police 2009	Matériel de lutte contre les stupéfiants	Luxembourg	96 609	96 609	terminé
10/03	CePT - Dépliants	10 000 Dépliants sur héroïne, tabac, champignons, médicaments	Luxembourg	16 346	16 346	terminé
10/08	CRF / Parquet	Amélioration de l'outil informatique de la CRF	Luxembourg	83 490	83 490	terminé
11/04	Police grand-ducale 2011	Matériel de lutte contre les stupéfiants	Luxembourg	99 767	99 767	terminé
11/06	Jugend an Drogenhëllef	Les niches	Luxembourg	35 000	35 000	terminé
11/07	Police grand-ducale 2011	Matériel de lutte contre les stupéfiants	Luxembourg	480 000	480 000	terminé
11/08	Police grand-ducale 2011	Acquisition d'un chien anti-drogues	Luxembourg	2 362	2 362	terminé
11/11	Police grand-ducale 2011	Transformation de véhicules pour chiens anti-drogues	Luxembourg	64 984	64 984	terminé
11/12	Centre de prévention des toxicomanies	Projet Schouffest - prévention en milieu scolaire et festif (suite projet 08/10)	Luxembourg	54 837	54 837	terminé
12/01	Police grand-ducale 2012	Matériel de lutte contre les stupéfiants	Luxembourg	100 390	100 390	terminé
12/03	Police grand-ducale 2012	Acquisition d'un chien anti-drogues	Luxembourg	3 453	3 453	terminé
12/04	Administration des Douanes et Accises	Équipement véhicule d'observation	Luxembourg	99 675	99 675	terminé
13/01	Centre de prévention des toxicomanies	Projet MAG-net 2 (suite projets 08/10 et 11/12)	Luxembourg	188 480	188 480	terminé
13/03	Centre de prévention des toxicomanies	Publication de brochures	Luxembourg	18 548	18 548	terminé
13/07	IACA Académie Internationale anti-corruption	Bourse d'étude en matière de lutte contre la corruption	Luxembourg	48 114	48 114	terminé
13/08	Police grand-ducale 2013	Transformation de 3 véhicules pour la section canine	Luxembourg	51 556	51 556	terminé
13/09	Police grand-ducale 2013	Acquisition de deux chiens anti-drogues	Luxembourg	6 978	6 978	terminé
13/10	Police grand-ducale 2013	Objet saisis	Luxembourg	195 328	195 328	terminé
13/11	Police grand-ducale 2013	Campagne "Droge sinn total illegal"	Luxembourg	99 986	99 986	terminé

13/12	Police grand-ducale 2013	Matériel de lutte contre les stupéfiants	Luxembourg	103 774	103 774	terminé
13/14	Parquet et Police grand-ducale	Mesures particulières de recherche	Luxembourg	242 479	242 479	en cours
13/15	Fondation Jugend an Drogenhelf	Extension des activités du service bas-seuil Kontakt	Luxembourg	31 500	31 500	terminé
14/01	Arcus	Acquisition de matériel	Luxembourg	1 593	1 593	terminé
14/02	Fondation Jugend an Drogenhelf	Aides au logement et appartements supervisés pour toxicomanes les niches	Luxembourg	45 000	45 000	terminé
14/04	Police grand-ducale 2014	Equipements spéciaux	Luxembourg	193 440	193 440	terminé
14/06	Police grand-ducale 2014	Matériel de lutte contre les stupéfiants	Luxembourg	104 414	104 414	terminé
15/03	UNODC GLOT29 - GoAML	Système informatique de la CRF au Luxembourg	Luxembourg	83 443	83 443	terminé
15/04	Ministère de la Justice - Groupe GRETA	Campagne de sensibilisation contre la traite des êtres humains	Luxembourg	94 043	94 043	terminé
15/05	Police grand-ducale 2015	Acquisition de chiens de police anti-stupéfiants	Luxembourg	8 000	8 000	terminé
15/06	Fondation Jugend an Drogenhelf	Modernisation de l'équipement IT	Luxembourg	37 465	37 465	terminé
15/07	Centre de prévention des toxicomanies	Participation au financement d'une conférence internationale sur les stupéfiants	Luxembourg	5 481	5 481	terminé
15/08	Police grand-ducale 2015	Acquisition de matériel	Luxembourg	533 500	533 500	terminé
15/11	Police	Location de véhicules (prolongation des contrats de location)	Luxembourg	110 000	110 000	terminé
16/01	Ministère de la Justice - CTIE	Création d'une banque de données	Luxembourg	0	0	voir 19/01
16/06	Laboratoire National de Santé	Projet de dépistage et de dosage de certains stupéfiants dans les eaux usées	Luxembourg	23 000	23 000	terminé
16/07	Police	Police - Acquisition 2 chiens	Luxembourg	10 000	10 000	terminé
17/01	Administration des Douanes et Accises	Acquisition d'une camionnette avec scanner intégré	Luxembourg	225 397	225 397	terminé
17/03	Police	Acquisition d'un véhicule d'exposition (prévention)	Luxembourg	145 229	95 673	en cours
17/04	Police	Location de véhicules (prolongation des contrats de location)	Luxembourg	39 037	39 037	terminé
17/06	Ministère de la Justice	Campagne de sensibilisation en matière de lutte contre le terrorisme	Luxembourg	95 000	0	en cours
18/01	4motion asbl	Financement d'actions de sensibilisation	Luxembourg	34 537	34 537	terminé
18/02	Fondation Centre de prévention des toxicomanies	Financement de brochures et dépliants thématiques	Luxembourg	96 000	45 507	en cours
18/03	Comité national de défense sociale asbl	Projet TABA	Luxembourg	60 000	60 000	terminé
18/04	ARCUS KJF — QUAI 57 Suchtberodungsstell	Financement de petit matériel	Luxembourg	1 481	1 481	terminé
18/05	Fondation Jugend an Drogenhelf	Projet « Les Niches »	Luxembourg	60 000	60 000	en cours
18/06	Fondation Jugend an Drogenhelf	Financement d'un projet de modernisation des infrastructures IT	Luxembourg	70 000	52 000	en cours
18/09	Police	Police - Acquisition 2 chiens	Luxembourg	8 442	8 442	terminé
19/01	Centre des Technologies de l'Information de l'Etat	Création d'une banque de données centralisée	Luxembourg	350 000	131 625	en cours
19/04	CEPT	Maison des Jeunes	Luxembourg	126 888	112 716	en cours
19/05	LNS	Surveillance de l'offre et de la qualité de substances psychoactives	Luxembourg	145 770	145 770	en cours
19/08	CRF	Analyse monnaies virtuels	Luxembourg	25 000	25 000	terminé
19/10	Police	Police - Acquisition 2 chiens	Luxembourg	10 000	7 900	en cours
20/01	Parquet	Méthodes particulières de recherche	Luxembourg	250 000	250 000	en cours
20/02	Administration des Douanes et Accises	Acquisition véhicule spéciale	Luxembourg	125 000	110 809	en cours
21/01	Parquet	Méthodes particulières de recherche	Luxembourg	250 000	250 000	en cours
21/03	LNS	Surveillance de l'offre et de la qualité de substances psychoactives	Luxembourg	265 625	0	en cours
22/02	Groupe EGMONT	Contribution volontaire au Groupe EGMONT regroupant les CRF sur le plan mondial	Divers	100 000	0	en cours
22/03	Stëmm vun der Strooss	Lutte contre le gaspillage alimentaire et réinsertion professionnelle	Luxembourg	400 000	400 000	en cours
TOTAUX Luxembourg et Europe de l'ouest:				14 980 962	12 484 463	

98/11	Groupe Pompidou	Cofinancement d'un programme de formation durable de personnes spécialisées dans la réduction de la demande de drogues	Europe centrale et orientale	91 500	91 500	terminé
99/08	ATTF (2000)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Pays de l'Europe centrale et orientale	215 464	215 464	terminé
01/02	ATTF (2001)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Pays de l'Europe centrale et orientale	151 609	151 609	terminé
02/01	Projet PHARE	Séminaire anti-blanchiment au Luxembourg dans le cadre PHARE de l'UE	Pays de l'Europe centrale et orientale	16 317	16 317	terminé
02/07	ATTF (2002)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Pays de l'Europe centrale et orientale	46 860	46 860	terminé
02/21	ATTF (2003)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Pays de l'Europe centrale et orientale	119 351	119 351	terminé
03/07	ATTF Conseil de l'Europe	Cours bancaires anti-blanchiment au Luxembourg	Russie	15 639	15 639	terminé
03/10	ATTF (2004)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Pays de l'Europe centrale et orientale	157 520	157 520	terminé
03/14	UNODC (RER/F77)	Prévention du Sida et traitement des toxicomanes	Russie, Ukraine, Biélorussie et Moldavie	230 000	230 000	terminé
04/16	ATTF (2005)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Pays de l'Europe centrale et orientale	179 755	179 755	terminé
05/12	ATTF (2006)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Pays de l'Europe centrale et orientale	224 379	224 379	terminé
06/19	ATTF (2007)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Pays de l'Europe centrale et orientale	255 715	255 715	terminé
08/01	ATTF (2008)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Pays de l'Europe centrale et orientale	162 620	162 620	terminé
08/17	ATTF (2009)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Pays de l'Europe centrale et orientale	155 100	155 100	terminé
09/06	Groupe Pompidou	4e prix européen	Europe	5 000	5 000	terminé
10/05	Groupe Pompidou	Traitement de toxicomanes en prison	Moldova	50 000	50 000	terminé
10/09	ATTF (2010)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Divers	149 299	149 299	terminé
11/01	ATTF (2011)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Divers	145 949	145 949	terminé
11/10	Groupe Pompidou	Traitement de toxicomanes en prison	Moldavie, Ukraine, Roumanie, Bosnie-H.	150 000	150 000	terminé
12/02	ATTF (2012)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Divers	132 461	132 461	terminé
13/02	Groupe Pompidou	Prévention des stupéfiants en milieu carcéral	Moldavie, région des Balcons	250 000	250 000	terminé
13/13	ATTF (2013)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Divers	122 520	122 520	terminé
14/05	ATTF (2014)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Divers	120 782	120 782	terminé
14/08	House of Training (2015)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Divers	128 200	128 200	terminé
15/02	Groupe Pompidou	Prévention des stupéfiants en milieu carcéral	Moldavie, région des Balcons	250 000	250 000	terminé
15/12	House of Training (2016-2018)	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Divers	392 047	392 047	terminé
17/05	UNODC GLO/G80	WCO-UNODC Container Control Programme for South Eastern Europe	Europe du sud-est	375 023	375 023	terminé
19/06	House of Training 2019-2021	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Divers	379 627	379 627	terminé
19/07	Pompidou	Réponses aux désordres dans les prisons dus à l'usage de substances	Divers	287 058	287 058	terminé
22/01	Pompidou	Mise en oeuvre du programme de justice pénale et prison du Groupe Pompidou 22/23	Divers	300 000	300 000	en cours
22/04	House of Training 2022-2024	Séminaires anti-blanchiment au Luxembourg et à l'étranger	Divers	396 000	72 452	en cours
TOTAUX Europe centrale et orientale:				5 655 793	5 332 246	

95/02	Mentor	Projet de prévention en faveur d'enfants défavorisés de la rue	Nicaragua (Managua) et Colombie (Medellin)	65 629	65 629	terminé
96/07	UNODC (RLA996)	Organisation de cours et séminaires pour renforcer les capacités de lutte des pays visés en matière de contrôle et de répression du trafic de drogues, précurseurs et produits chimiques de base ainsi que du blanchiment de capitaux	Argentine, Bolivie, Chili, Pérou	177 953	177 953	terminé
96/08	ONG Assoc. Solidarité Lxgb-Nicaragua	Formation et réhabilitation d'enfants toxicomanes	Nicaragua (Masaya)	172 380	172 380	terminé
96/10	ONG Frères des Hommes	Banque de données et analyse de façon systématique des résultats des actions de lutte entreprises dans ce pays	Bolivie	65 254	65 254	terminé
98/06	ONG Eng Breck mat Lateinamerika	Projet de développement alternatif	Pérou	1 134 495	1 134 495	terminé
99/01	Agent de la Coopération	Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas	Mexique	24 790	24 790	terminé
99/06	UNODC (RLAC89)	Renforcement des ONG et institutions gouvernementales en Amérique centrale en matière de réduction de la demande	Mexique, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama	137 311	137 311	terminé
99/07	UNODC (BOLE07)	Formation professionnelle et promotion de micro-entreprises dans le cadre d'une stratégie de réduction du coca	Bolivie	468 779	468 779	terminé
01/12	UNODC (MEXF84)	Centre de soins pour toxicomanes au Chiapas (suite du projet 1/99)	Mexique	243 765	243 765	terminé
02/22	UNODC (CAMF17)	Traitement de Toxicomanes au Nicaragua (mini projet)	Nicaragua	18 282	18 282	terminé

02/26	Association Luxembourg Pérou	Communauté thérapeutique	Pérou	311 736	311 736	terminé
03/11	UNODC (CAMH90)	Centres de réhabilitation en Amérique centrale	Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama	1 687 219	1 687 219	terminé
03/15	ONG Chiles Kinder asbl	Traitement et réhabilitation de Toxicomanes au Chili	Chili	167 000	167 000	terminé
04/12	FMI	Demande d'assistance technique	Amérique du sud (GAFISUD)	93 756	93 756	terminé
06/02	ONG Chiles Kinder asbl	Centre de traitement	Chili	314 145	314 145	terminé
06/13	Action pour un Monde Uni	Communauté thérapeutique II	Pérou	339 999	339 999	terminé
10/01	ASLN	Renforcement de l'autonomie financière de l'Association Casa Ave Maria	Nicaragua	36 000	36 000	terminé
10/07	Action pour un Monde Uni	Construction d'un local pour la communauté thérapeutique de réhabilitation et capacitat	Lima-Pérou	320 612	320 612	terminé
TOTAUX Amérique:				5 779 105	5 779 105	

98/12	Mentor	Initiative au niveau des écoles primaires	Tunisie	113 490	113 490	terminé
99/03	Gouvernement du Cap-Vert	Cofinancement du remplacement d'un avion	Cap-Vert	180 480	180 480	terminé
00/02	UNODC (SAF66)	Centre de traitement et de réhabilitation pour toxicomanes	Afrique du Sud (Soweto)	68 911	68 911	terminé
02/06	MAE/Luxdev	Accueil et traitement des toxicomanes	Cap-Vert	1 482 995	1 482 995	terminé
03/13	UNODC (SAF/G78)	Prévention contre la drogue dans les prisons	Afrique du Sud	100 000	100 000	terminé
05/07	UNODC (Cap Vert formation)	Formation sur ordinateur des autorités de poursuite	Cap-Vert	219 304	219 304	terminé
05/08	UNODC (Cap Vert répression)	Renforcement des capacités des autorités de poursuite	Cap-Vert	280 696	280 696	terminé
04/12	FMI	Demande d'assistance technique	Bénin	44 082	44 082	terminé
08/18	UNODC ECOWAS (XAMU50)	Organisation conférence ministérielle pour l'Afrique de l'Ouest sur le trafic des stupéfiants	Cap Vert	50 000	50 000	terminé
09/04	UNODC (MLIU58 -> XAWK36)	Lutte contre la drogue, la criminalité organisée et le terrorism Supporting the Development and Sustainability of Mentor and the Ugandan Yout	Afrique de l'ouest	1 108 247	1 108 247	terminé
10/02	Mentor	Development Link (UYDEL) prevention of drug abuse activities in Uganda and the East/Uganda African Region		115 000	115 000	terminé
10/06	UNODC (GLOU40)	Projet global d'assistance technique en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme	Afrique	187 512	187 512	terminé
13/05	UN Conseil de sécurité Comité contre le terrorisme	Séminaires en matière de gel des avoirs terroriste	Afrique du nord	67 504	67 504	terminé
14/09	UNODC	Projet de formations sur les techniques d'enquête concernant différents types de crimes	Sahel: Burkina Faso, Tchad, Mali, Niger	468 777	468 777	terminé
16/04	UNODC West African/Sahel countries (GLOR35)	Strengthen Capacities for Preventing and Countering Financing of Terrorism UNODC	Sahel	500 000	500 000	terminé
TOTAUX Afrique:				4 986 997	4 986 997	

97/26	UNODC (LAOC99)	Programme de développement alternatif	Laos (Nonghet / Xiengkhouang)	937 559	937 559	terminé
97/27	UNODC (LAOC85)	Programme de développement alternatif	Laos (Oudomsay)	468 779	468 779	terminé
97/28	UNODC (VIEB09)	Programme de développement alternatif	Vietnam	209 638	209 638	terminé
98/21	UNODC	Engagement à durée déterminée d'une personne pour l'ODC au Laos	Laos	297 975	297 975	terminé
99/02	Photographe	Documentation photographique, expositions, sensibilisation	Laos, Luxembourg	11 429	11 429	terminé
00/03	UNODC (IRAE52)	Projet de réduction de la demande	Iran	93 756	93 756	terminé
00/05	UNODC (VIEF21)	Programme de développement alternatif	Vietnam	118 601	118 601	terminé
00/12	UNODC (LAOC99)	Programme de développement alternatif	Laos (Xiengkhouang)	187 512	187 512	terminé
01/16	UNODC (VIEF21)	Programme de développement alternatif	Vietnam	270 000	270 000	terminé
02/04	Caritas	Traitement et Réhabilitation de Toxicomanes au Liban	Liban	624 543	624 543	terminé
02/08	UNODC (LAOF13)	Développement d'une unité de support aux programmes UN	Laos	150 000	150 000	terminé
02/09	UNODC (LAOC99)	Programme de développement alternatif	Laos (Nonghet / Xiengkhouang)	150 000	150 000	terminé
02/25	UNODC (RASG22)	Projet de réduction du Sida	China, Myanmar, Vietnam	300 000	300 000	terminé
03/03	UNODC	Prolongement du projet 98/21 au Laos	Laos	315 764	315 764	terminé
03/12	UNODC (LAOD35)	Programme de développement alternatif	Laos (Houaphan)	316 876	316 876	terminé
04/08	Pharmaciens sans Frontières	Désintoxication des enfants de la rue de Phnom Penh	Cambodge	325 815	325 815	terminé
04/14	UNODC	Engagement à durée déterminée d'une personne pour l'ODC au Laos	Laos	402 124	402 124	terminé
05/06	UNODC (RERH22)	Projet CARICC (Central Asian Regional Information and Coordination Center)	Asie centrale	100 000	100 000	terminé
06/06	Caritas	Traitement et Réhabilitation de Toxicomanes au Liban II	Liban	207 100	207 100	terminé
06/07	UNODC	Engagement à durée déterminée d'une personne pour l'ODC au Laos	Laos	366 824	366 824	terminé
06/15	OTAN(UNODC)	Lutte contre les stupéfiants	Afghanistan	193 757	193 757	terminé
06/16	UNODC (LAOH98)	Programme de développement alternatif	Laos (Houaphan Province)	787 549	787 549	terminé
06/17	UNODC (LAOI95)	Mise en œuvre de la stratégie et du cadre légal anti-drogues	Laos	365 648	365 648	terminé
06/18	UNODC (VIEJ04)	Réduction de la demande de stupéfiants auprès de minorités ethniques	Vietnam	393 775	393 775	terminé
07/06	OTAN(UNODC)	Lutte contre les stupéfiants (suite du projet 06/15)	Afghanistan	130 875	130 875	terminé
08/09	UNODC (VIEH68)	Prévention, traitement et réhabilitation de toxicomanes	Vietnam	825 895	825 895	terminé
09/01	UNICRI	Amélioration du système judiciaire et entraînement des autorités judiciaires pour la lutte contre la criminalité	Laos	515 657	515 657	terminé
09/09	Caritas	Prochesta	Bangladesh	173 653	173 653	terminé
11/03	UNODC (LAOK46)	Projet de développement alternatif à Phongsaly	Laos	1 125 070	1 125 070	terminé
13/04	UNODC (LAOK44)	Projet de développement alternatif à Houaphan	Laos	374 086	374 086	terminé
13/06	Caritas	Prochesta	Bangladesh	305 606	305 606	terminé
14/03	UNODC	Programme de développement alternatif	Laos (Houaphan)	937 559	937 559	terminé
15/09	Fondation Caritas Luxembourg	Renforcement de la prévention de la toxicomanie et de l'assistance aux toxicomanes dar	Bangladesh	498 816	498 816	en cours
15/10	ILSTA	Lao PDR / Vientiane	Laos	88 900	88 900	terminé
17/02	ILSTA	Lao PDR / Vientiane	Laos	90 000	90 000	en cours
18/08	UNODC LAO/Z49	Projet de développement alternatif et de sécurité alimentaire à Houaphan	Laos	1 687 605	1 687 605	en cours
19/02	ILSTA	Financement de Conférence	Laos	100 000	100 000	terminé
19/03	Caritas	"SMILE - Phase II" - Prévention de la toxicomanie dans des centres de santé	Bangladesh	609 186	396 159	en cours
19/12	ILSTA	Financement de Conférence	Laos	90 000	90 000	terminé
21/04	Caritas	Projet SMILE	Bangladesh	300 000	150 000	en cours
22/05	ILSTA	Financement de Conférence	Laos	115 500	115 500	en cours
TOTAUX Asie:				15 563 432	15 200 405	

TOTAUX:

46 966 290 43 783 215

Pour son action au niveau international, le Fonds s'engage surtout dans les pays partenaires privilégiés de la coopération au développement luxembourgeoise ainsi qu'à travers l'Office des Nations Unies contre les drogues et le crime (ODC).

A) La coopération avec l'Office contre les drogues et le crime des Nations Unies (UNODC)

Le Fonds finance de façon systématique des projets de l'UNODC.

Les projets en cours ou prévus sont les suivants :

<i>Projets avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC)</i>	
Projet de développement alternatif et de sécurité alimentaire au Laos dans la province de Houaphanh (UNODC LAOZ49)	18/08
Engagements : 1.800.000,- USD	Décaissements : 1.800.000,- USD
Un nouveau projet de développement alternatif au Laos dans la province de Houaphanh. (suite du projet 14/03)	

B) Autres projets internationaux

<i>Projet de cours de formation en matière de lutte contre le blanchiment avec le House of Training</i>	
Projet relatif à 2019 - 2021	19/06
Engagements : 379.627,- EUR	Décaissements : 379.627,- EUR dont en 2022 : 70.778,- EUR
Projet relatif à 2022 - 2024	22/04
Engagements : 396.000,- EUR dont en 2022 : 396.000,- EUR	Décaissements : 72.452,- EUR dont en 2022 : 72.452,- EUR
Le Fonds a prévu de continuer à soutenir sur une base pluriannuelle dans le même sens, les efforts du House of Training.	

Projet avec Caritas		
Projet SMILE au Bangladesh		
Projet Smile Phase II : Renforcement de la prévention de la toxicomanie et de l'assistance aux toxicomanes dans le cadre de centres de santé au Bangladesh		19/03
Engagements :	609.186,- EUR	Décaissements : 396.159,- EUR
Projet Smile au Bangladesh		21/04
Il s'agit de la suite du projet ... phase du projet 15/09 visant plus particulièrement des centres de désintoxication (SMILE) à Chittagong et Dhaka au Bangladesh.		
Engagements :	300.000,- EUR	Décaissements : 150.000,- EUR

Projet avec le groupe Pompidou du Conseil de l'Europe		22/01
Engagements :	300.000,- EUR	Décaissements : 300.000,- EUR
dont en 2022 :	300.000,- EUR	dont en 2022 : 300.000,- EUR
Mise en œuvre du programme de justice pénale et prison du Groupe Pompidou 22/23		

Projet avec le groupe EGMONT		22/02
Engagements :	100.000,- EUR	Décaissements : -
dont en 2022 :	100.000,- EUR	
Contribution volontaire au Groupe EGMONT regroupant les CRF sur le plan mondial		

Projet avec ILSTA		22/05
Engagements :	115.500,- EUR	Décaissements : 115.500,- EUR
dont en 2022 :	115.500,- EUR	dont en 2022 : 115.500,- EUR
Financement d'une conférence au Laos en matière de lutte contre le blanchiment		

C) Les projets au Luxembourg

<i>Projets avec la Police Grand-Ducale</i>			
Projet de formations en matière de lutte contre le trafic des stupéfiants			04/05
Engagements :	26.420,- EUR	Décaissements :	21.044,- EUR
Projet d'acquisition d'un véhicule d'exposition			17/03
Engagements :	145.229,- EUR	Décaissements :	95.673,- EUR
dont en 2022 :	615,- EUR		
Projet d'acquisition de chiens			19/10
Engagements :	10.000,- EUR	Décaissements :	7.900,- EUR
		dont en 2022 :	2.000,- EUR

<i>Projets avec l'Administration des Douanes et Accises</i>			
Projet d'acquisition d'un véhicule spécial			20/02
Engagements :	125.000,- EUR	Décaissements :	110.809,- EUR
		dont en 2022 :	110.809,- EUR

<i>Projets avec le Ministère de la Justice Luxembourg</i>			
Projet de subventionnement d'une campagne d'information sur la problématique de la traite des êtres humains avec le groupe Greta			15/04
Engagements :	94.043,- EUR	Décaissements :	94.043,- EUR
Projet de subventionnement d'une campagne de sensibilisation des associations et fondations sans but lucratif afin de prévenir leur utilisation abusive à des fins terroristes			17/06
Engagements :	95.000,- EUR	Décaissements :	

Projets avec la Fondation Centre de prévention des toxicomanies	
Projet de subventionnement de matériel publicitaire et didactique	18/02
Engagements : 96.000,- EUR	Décaissements : -
Projet pilote dans le cadre de référence national sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes dans les Maisons des Jeunes à Luxembourg.	19/04
Engagements : 126.888,- EUR	Décaissements : 45.507,- EUR dont en 2022 : 45.507,- EUR

Projets avec Jugend an Drogenhëllef	
Projet de logements encadrés « les Niches »	18/05
Engagements : 60.000,- EUR	Décaissements : 60.000,- EUR
<p>Le projet intitulé «les niches - projet d'aide au logement et appartements supervisés pour toxicomanes» consiste à aider des toxicomanes à trouver un logement en leur prêtant temporairement par le biais de la Fondation Jugend- an Drogenhëllef, de l'argent pour payer les premiers loyers et garanties bancaires indispensables pour obtenir des logements locatifs.</p> <p>Ce projet contribue ainsi à faciliter la réinsertion sociale des toxicomanes. Etant donné que l'argent prêté aux bénéficiaires est remboursable, le montant initial donné par le Fonds est réutilisable et constitue en quelque sorte un fonds de roulement qui toutefois décroît progressivement au fil du temps par suite de déficits lors du remboursement et de frais administratifs. Le projet constitue la suite du projet 14/02.</p>	
Projet de financement de modernisation des infrastructures IT	18/06
Engagements : 70.000,- EUR	Décaissements : 52.000,- EUR

Projet avec le Centre des Technologies de l'Information de l'Etat	19/01
Engagements : 350.000,- EUR	Décaissements : 131.625,- EUR
<p>Projet de création d'une base de données centralisant les identités des abonnés et utilisateurs des opérateurs et fournisseurs de communications électroniques.</p>	

Projet avec le Laboratoire national de santé (LNS)		19/05
Engagements :	145.770,- EUR	Décaissements : 145.770,- EUR
Projet concernant la surveillance de l'offre et de la qualité de substances psychoactives		

Projet avec le Laboratoire national de santé LNS		21/03
Demande :	265.625,- EUR	-
dont en 2022 :	265.625,- EUR	-
Le projet traite de la surveillance de l'offre et de la qualité de substances psychoactives.		

Projets avec les Parquets de Luxembourg et de Diekirch		21/01 20/01 97/01
Engagements :	500.000,- EUR	Décaissements : 500.000,- EUR dont en 2022: 250.000,- EUR
En 2020 et 2021, à l'instar de la convention semblable de 2014 (projet 2013/14), le Fonds a signé avec les parquets de Luxembourg et de Diekirch une convention relative au financement de la mise en œuvre de mesures particulières de recherche ordonnées en application des articles 48-17 à 48-23 du Code de procédure pénale (infiltration) dans le cadre d'enquêtes sur des faits relevant des formes de criminalité déterminées.		
La mise à disposition temporaire de la Police d'un montant à des fins d'enquêtes nationales en vertu des 3 projets en cours continue à subsister.		

Projet « maison de traitement » avec le Ministère de la Santé		01/13
Engagements :	1.663.611,- EUR	Décaissements : -
C'est en 2002 que le Fonds a approuvé le projet de construction d'une maison de traitement avec logements d'urgence pour toxicomanes. En raison des discussions au sujet de la construction de cette maison, communément appelée « Fixerstuff », un retard dans l'exécution du projet est apparu.		

II. La situation financière du Fonds

Les comptes du Fonds ont été alimentés au cours de l'exercice de l'équivalent de 12.335.090,- euros. Ce montant est le résultat de confiscations pour 12.246.358,- euros et d'un produit de change de 88.732,- euros.

Ces produits sont à mettre en relation avec des charges de 3.124.298,- euros à savoir des affectations à de nouveaux projets pour 1.560.410,- euros, des frais administratifs pour 7.667,- euros, des intérêts négatifs pour 22.315,- euros, des provisions pour frais bancaires inhérents à l'exercice de 7.650,- euros et d'une moins-value financière sur portefeuille de placement de 1.526.256,- euros.

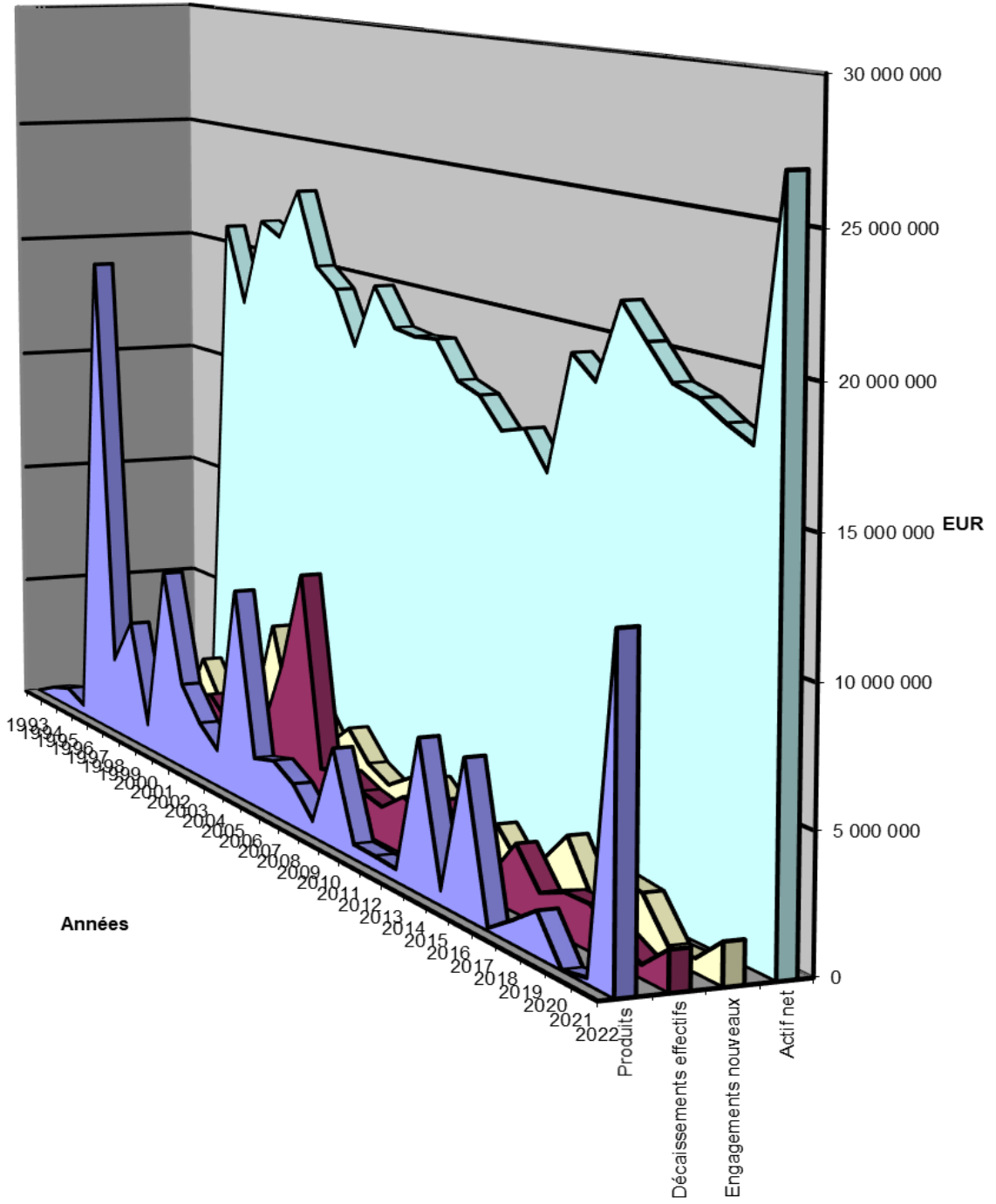
Ainsi le bénéfice de l'exercice est de 9.210.791,- euros.

Ainsi l'actif net du Fonds (actif - sommes affectées sur base de conventions de projets - provisions) s'élève à 26.928.355,- euros à la fin de l'exercice.

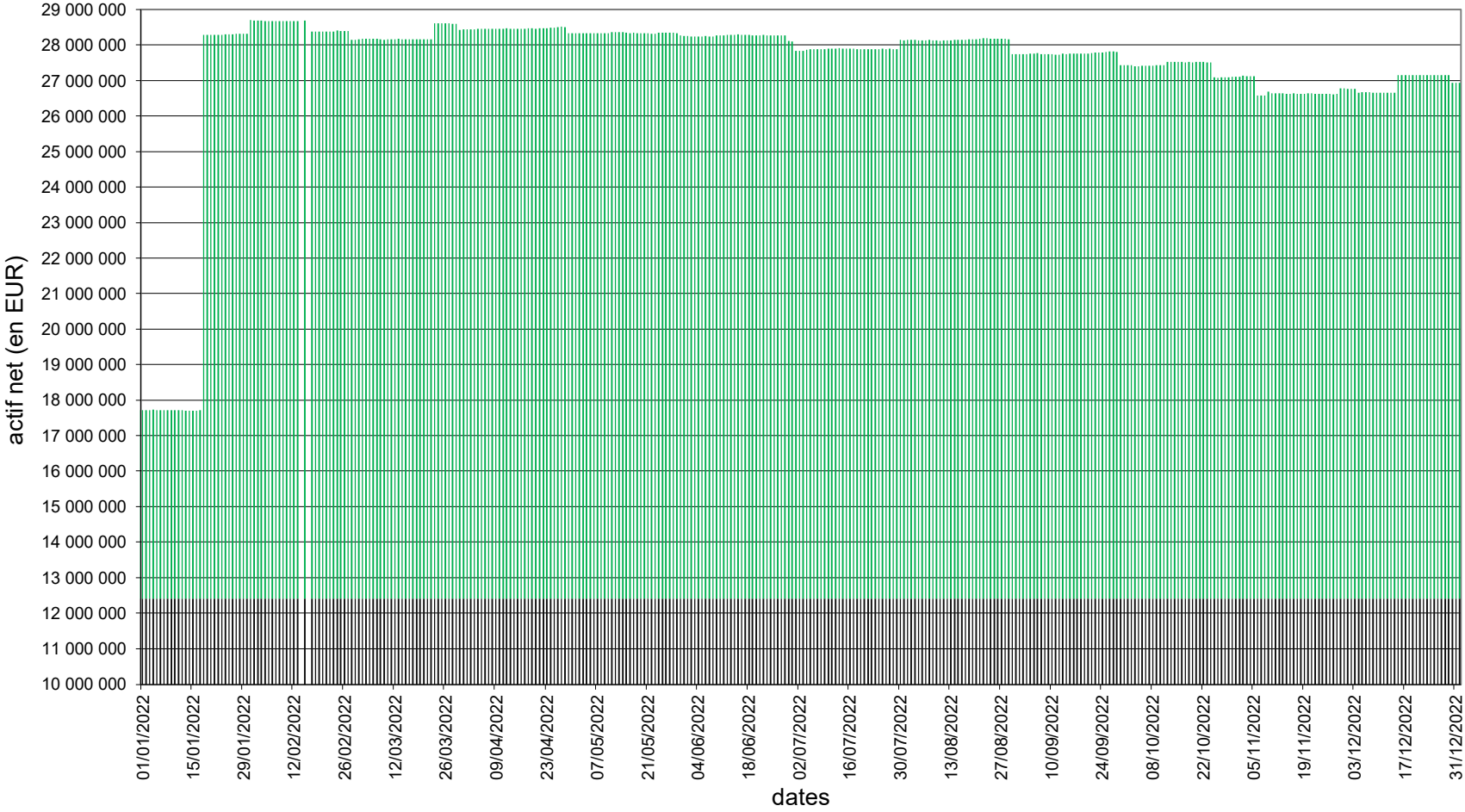
L'évolution financière depuis la création du Fonds se résume de la manière suivante :

Année:	Produits:	dont avoirs confisqués :	Décaissements effectifs:	Engagements nouveaux:	Actif net:
1993	2.485,-€	-	113,-€	-	2.372,-€
1994	478.075,-€	466.221,- €	8,-€	-	480.439,-€
1995	777.778,-€	750.484,- €	29.227,-€	58.010,-€	1.162.738,-€
1996	404.060,-€	52.672,- €	118.568,-€	219.194,-€	1.442.243,-€
1997	19.591.066,-€	17.791.789,- €	161.902,-€	278.154,-€	20.979.203,-€
1998	3.074.934,-€	19.047,- €	199.888,-€	2.815.156,-€	17.939.368,-€
1999	4.954.854,-€	56.237,- €	1.826.993,-€	1.378.595,-€	21.509.161,-€
2000	1.024.110,-€	25.008,- €	2.044.065,-€	1.444.206,-€	21.042.197,-€
2001	7.685.840,-€	6.639.680,- €	2.504.496,-€	1.834.796,-€	23.065.728,-€
2002	3.417.937,-€	2.393.124,- €	1.716.189,-€	5.545.126,-€	20.183.376,-€
2003	2.193.634,-€	1.410.685,-€	1.629.261,-€	2.122.376,-€	19.442.279,-€
2004	1.453.144,-€	726.600,-€	2.303.555,-€	3.094.178,-€	17.375.127,-€
2005	8.194.569,-€	7.597.536,-€	5.515.320,-€	1.813.100,-€	19.948.746,-€
2006	1.905.806,-€	1.174.445,-€	9.009.996,-€	2.785.580,-€	18.508.988,-€
2007	2.188.945,-€	1.213.177,-€	1.702.777,-€	1.754.758,-€	18.377.104,-€
2008	1.669.930,-€	541.316,-€	1.969.190,-€	1.315.445,-€	18.496.406,-€
2009	625.505,-€	67.021,-€	1.609.738,-€	1.980.715,-€	17.130.799,-€
2010	3.815.235,-€	3.601.172,-€	1.417.605,-€	2.349.030,-€	16.809.057,-€
2011	570.365,-€	320.843,-€	2.197.249,-€	1.533.038,-€	15.721.866,-€
2012	540.412,-€	131.281,-€	1.963.445,-€	203.534,-€	16.048.119,-€
2013	480.453,-€	385.467,-€	2.903.238,-€	1.814.492,-€	14.687.128,-€
2014	5.725.811,-€	5.270.176,-€	1.004.537,-€	717.184,-€	19.265.684,-€
2015	568.890,-€	22.750,-€	1.047.207,-€	1.351.867,-€	18.453.295,-€
2016	5.772.593,-€	2.219.152,-€	2.517.639,-€	2.635.622,-€	21.527.437,-€
2017	108.565,-€	74.850,-€	1.184.599,-€	876.389,-€	20.294.489,-€
2018	838.300,-€	675.685,-€	1.645.242,-€	2.002.791,-€	19.101.289,-€
2019	1.629.051,-€	1.476.371,-€	1.683.619,-€	1.886.331,-€	18.806.420,-€
2020	28.940,-€	14.078,-€	1.021.289,-€	473.423,-€	18.195.320,-€
2021	240.557,-€	130.125,-€	494.932,-€	527.652,-€	17.717.564,-€
2022	12.335.090,-€	12.246.358,-€	1.479.761,€	1.560.410,-€	26.928.355,-€
Total	92.296.934,-€	67.493.350,-€	52.501.648,-€		

Evolution financière



Evolution de l'actif net du Fonds de lutte contre le trafic des stupéfiants



Montant actuel de l'actif net (*):

26 928 355,31 EUR

31/12/2022

COMITE-DIRECTEUR
au 31 décembre 2022

Président:

Jean-Luc KAMPHAUS, Directeur (Ministère des Finances)

Membres:

Tara DESORBAY, Attachée (Ministère de la Justice)

Polyxeni KOTULA, Attachée (Ministère des Finances)

Alain ORIGER, Coordinateur national drogues (Ministère de la Santé)

René LAUER, Directeur (Ministère des Affaires Etrangères et Européennes)

Secrétaire:

Sylvie SIEBENBORN, Attachée (Ministère des Finances)

Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité
Établissement Public

R.C.S. Luxembourg J30

COMPTES ANNUELS ET RAPPORT DU
REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

au 31 décembre 2022

Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité
Établissement Public
R.C.S. Luxembourg J30

TABLE DES MATIERES

	Pages
RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE	1 - 3
COMPTES ANNUELS	
- Bilan	4
- Compte de profits et pertes	5
- Annexe	6 - 9

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Aux membres du Comité Directeur de
Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité
Etablissement Public
3, rue de la Congrégation
L-2931 Luxembourg

Opinion

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité (l'«Etablissement Public») comprenant le bilan au 31 décembre 2022 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux comptes annuels, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de l'Etablissement Public au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation applicables à l'Etablissement Public définis par le Comité Directeur et tels que détaillés dans la note 2 aux comptes annuels.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des comptes annuels» du présent rapport. Nous sommes également indépendants de l'Etablissement Public conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Comité Directeur pour les comptes annuels

Le Comité Directeur est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes annuels conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation applicables à l'Etablissement Public définis par le Comité Directeur et tels que détaillés dans la note 2 aux comptes annuels, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, c'est au Comité Directeur qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Etablissement Public à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf le Comité Directeur a l'intention de liquider l'Etablissement Public ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Comité Directeur, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Comité Directeur du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Etablissement Public à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener l'Etablissement Public à cesser son exploitation ;



- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Luxembourg, le 7 décembre 2023

BDO Audit
Cabinet de révision agréé
représenté par

Jean-Philippe Barret

Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité**Établissement Public**

R.C.S. Luxembourg J30

BILAN

31 décembre 2022

(exprimé en EUR)

ACTIF	2022	2021
Créances	25.000,00	10.000,00
Portefeuille de placement	12.449.379,14	13.941.766,46
Intérêts à recevoir sur portefeuille de placement	34.857,53	68.726,51
Avoirs en banque	18.970.129,50	8.168.033,24
Total	<u>31.479.366,17</u>	<u>22.188.526,21</u>
PASSIF	2022	2021
Capitaux propres (Note 3)		
Dotation initiale	2.478,94	2.478,94
Réserves	17.715.084,94	18.192.841,43
Provisions pour frais bancaires inhérentes à l'exercice	7.650,35	8.250,45
Provisions pour avoirs susceptibles de transfert à l'étranger en vertu de partages (Note 4)	1.009.336,68	1.009.336,68
Sommes affectées sur base de conventions de projets (Note 5)	3.183.074,20	3.102.425,58
Dettes envers l'Etat	350.949,63	350.949,63
Résultat de l'exercice	9.210.791,43	-477.756,49
Total	<u>31.479.366,17</u>	<u>22.188.526,21</u>

Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité

Établissement Public

R.C.S. Luxembourg J30

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

31 décembre 2022

(exprimé en EUR)

CHARGES	2022	2021
Affectations à des projets (Note 5)	1.560.410,01	527.651,52
Frais administratifs	7.666,65	7.469,28
Moins-value financière sur portefeuille de placement	1.526.256,30	172.591,67
Provisions pour frais bancaires inhérents à l'exercice	7.650,35	8.250,45
Intérêts	22.315,11	2.350,03
Perte de change	-	-
Résultat de l'exercice	9.210.791,43	-
Total	<u>12.335.089,85</u>	<u>718.312,95</u>
PRODUITS	2022	2021
Recettes en vertu de l'art. 5 L 17-3-92 (Note6)	12.246.357,78	130.125,08
Plus-value financière sur portefeuille de placement	-	-
Résultat [Gains] de change (Note 6)	88.732,07	110.431,38
Résultat de l'exercice	-	477.756,49
Total	<u>12.335.089,85</u>	<u>718.312,95</u>

Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité
Établissement Public
R.C.S. Luxembourg J30
ANNEXE
31 décembre 2022

NOTE 1 - GENERALITES

Le Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité est un établissement public institué sous le nom de Fonds de lutte contre le trafic des stupéfiants par l'article 5 de la loi du 17 mars 1992.

Il a pour mission non seulement la lutte contre le trafic des stupéfiants, mais aussi a pour mission de favoriser l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre de moyens de lutter contre certaines formes de criminalité.

L'alimentation du Fonds a été élargie aux confiscations prononcées en matière de lutte contre le blanchiment et en matière de lutte contre le financement du terrorisme.

L'objet social consiste dans le renforcement du cadre légal en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme.

Le siège du Fonds se situe à L-2931 Luxembourg, 3, Rue de la Congrégation.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

NOTE 2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis sur base des dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, complétées des dispositions applicables aux opérations spécifiques à l'Établissement Public.

Les principes comptables retenus par le Comité Directeur sont détaillés dans les différentes notes aux comptes. Le Comité Directeur a décidé d'adopter une présentation du bilan et du compte de profits et pertes adaptée à son activité.

Lors de la préparation de ces comptes annuels, le comité Directeur a évalué la capacité de l'Établissement Public à continuer à fonctionner normalement; à la suite de cette évaluation, le comité Directeur estime opportun d'établir ces comptes annuels sur une base de continuité d'exploitation.

L'Établissement Public tient sa comptabilité en euros (EUR). Le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.

Conversion des devises

Les transactions établies en devises durant l'exercice sont enregistrées au cours du jour de la transaction. Pour les créances et les dettes, les bénéfices et les pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées sont enregistrés au compte de profits et pertes. Les bénéfices et les pertes de change réalisés et non réalisés sur les avoirs en banques sont enregistrés au compte de profits et pertes.

Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité
Établissement Public
R.C.S. Luxembourg J30
ANNEXE
31 décembre 2022
- suite -

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur convertie au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Portefeuille de placement et avoirs en banque

L'univers d'investissement, qui définit les instruments éligibles pour le portefeuille, comprend :

- a) Les obligations, titres du marché monétaire et titres similaires de tous types, à coupon fixe ou variable ou de type « zéro-coupon », émises par des émetteurs établis dans un pays membre de l'OCDE, libellées en EURO ou en devise EURO-IN (respectivement en une devise qui pourra être couverte par rapport à la devise de référence EURO), et dont les notations minima explicites ou implicites au jour de l'acquisition sont AA- (S&P) et/ou de Aa3 (Moody's).
- b) Les liquidités détenues en compte bancaire, que ce soit à vue ou à terme, auprès de banques dont les notations minima explicites ou implicites sont AA- (S&P) et/ou Aa3 (Moody's).
- c) Les instruments dérivés (options et futures) portant sur les marchés des taux, négociés sur un marché réglementé ou négociés dans une transaction de gré à gré avec une contrepartie qui remplit les critères de notations des émetteurs obligataires et ceci à des fins de réduction du risque d'investissement.

Le portefeuille de placement est évalué à sa juste valeur. La juste valeur des instruments financiers correspond au derniers cours disponible le jour de l'évaluation pour les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou sur un autre marché réglementé.

Les avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse sont enregistrés à leur valeur nominale.

Provisions pour avoirs susceptibles de transfert à l'étranger en vertu de partages

Ce poste comprend les avoirs reçus lors de confiscations dans des affaires internationales exécutées au Luxembourg et susceptibles d'être transférés vers l'étranger dans le cadre d'accords de partage à conclure le cas échéant.

Les partages étant réalisés directement depuis 2015, des provisions additionnelles ne sont plus constituées.

Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité
Établissement Public
R.C.S. Luxembourg J30
ANNEXE
31 décembre 2022
- suite -

Sommes affectées sur base de conventions de projets

Ce poste comprend la somme des projets engagés et pour lesquels un décaissement n'est pas encore intervenu ou est partiellement intervenu, les projets en question étant en cours.

Affectations à des projets

Ce poste comprend les engagements pris au cours de l'exercice pour les nouveaux projets.

Recettes en vertu de l'article 5 de la loi du 17 mars 1992 :

Ce poste comprend les avoirs reçus au cours de l'exercice en vertu de confiscations effectuées par les autorités judiciaires. Ces recettes sont enregistrées au moment où les avoirs sont reçus sur le compte bancaire du Fonds.

NOTE 3 - CAPITAUX PROPRES

a) Dotation initiale

Une dotation initiale s'élève à EUR 2.478,94 (LUF 100.000,-) et a été apportée par l'Etat lors de la création du Fonds en 1992.

b) Réserves

Ce poste est composé du cumul au fil des ans de tous les bénéfices et pertes du Fonds. A la fin de l'exercice, il s'élève à EUR 17.715.084,94 (2021 : 18.192.841,43).

c) Mouvements de l'exercice

	Dotation initiale EUR	Réserves EUR	Résultat de l'exercice EUR
Situation au début de l'exercice 2022	2.478,94	18.192.841,43	(477.756,49)
Affectation de l'exercice 2021	-	(477.756,49)	
Résultat 2022	-		9.210.791,43
Situation à la fin de l'exercice 2022	<u>2.478,94</u>	<u>17.715.084,94</u>	<u>9.210.791,43</u>

Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité
Établissement Public
R.C.S. Luxembourg J30
ANNEXE
31 décembre 2022
- suite -

NOTE 4 - PROVISIONS POUR AVOIRS SUSCEPTIBLES DE TRANSFERT A L'ETRANGER EN VERTU DE PARTAGES

Au 31 décembre 2022, le poste est composé de EUR 1.009.336,68 (2021 : EUR 1.009.336,68).

NOTE 5 - SOMMES AFFECTEES SUR BASE DE CONVENTIONS DE PROJETS

A la fin de l'exercice 2022, le Fonds s'est engagé pour la réalisation de projets non encore décaissés, à concurrence d'un montant global de EUR 3.183.074,20 (2021 : 3.102.425,58). Le montant des nouveaux projets engagés en 2022 est repris en charges sous le poste « affectations à des projets » pour un montant de EUR 1.560.410,01 pour 2022 (2021 : EUR 527.651,52).

NOTE 6 - RECETTES

Les revenus de l'exercice 2022 pour EUR 12.335.089,85 proviennent essentiellement de 31 affaires de stupéfiants pour EUR 12.246.357,78 et de recettes sur produit de change du Fonds pour EUR 88.732,07.

NOTE 7 - EVENEMENTS APRES CLOTURE

Aucun évènement important susceptible de modifier de manière importante l'image des comptes n'est survenu après la clôture.

Loi du 17 mars 1992 portant

1. approbation de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, faite à Vienne, le 20 décembre 1988 ;
2. modifiant et complétant la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie ;
3. modifiant et complétant certaines dispositions du Code d'instruction criminelle (Mém. A 1992, p.698)

telle qu'elle a été modifiée

- par la loi du 14 juin 2001 portant
 1. approbation de la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime, faite à Strasbourg, le 8 novembre 1990 ;
 2. modification de certaines dispositions du code pénal ;
 3. modification de la loi du 17 mars 1992 portant
 1. approbation de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, faite à Vienne, le 20 décembre 1988 ;
 2. modifiant et complétant la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie ;
 3. modifiant et complétant certaines dispositions du Code d'instruction criminelle (Mém. A 2001, p.1708) ;
- par la loi du 1^{er} août 2007 sur la confiscation et portant modification de différentes dispositions du Code pénal, du Code d'instruction criminelle et de différentes lois spéciales (Mém. A 2007, p.2428) ;
- par la loi du 27 octobre 2010 portant renforcement du cadre légal en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme; portant organisation des contrôles du transport physique de l'argent liquide entrant au, transitant par ou sortant du Grand-Duché de Luxembourg; relative à la mise en œuvre de résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies et d'actes adoptés par l'Union européenne comportant des interdictions et mesures restrictives en matière financière à l'encontre de certaines personnes, entités et groupes dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme; modifiant :
 1. le Code pénal ;
 2. le Code d'instruction criminelle ;
 3. la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire ;
 4. la loi modifiée du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme ;
 5. la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie ;
 6. la loi modifiée du 11 avril 1985 portant approbation de la Convention sur la protection physique des matières nucléaires, ouverte à la signature à Vienne et à New York en date du 3 mars 1980 ;
 7. la loi modifiée du 31 janvier 1948 relative à la réglementation de la navigation aérienne ;
 8. la loi du 20 juin 2001 sur l'extradition ;
 9. la loi du 17 mars 2004 relative au mandat d'arrêt européen et aux procédures de remise entre Etats membres de l'Union européenne ;
 10. la loi du 8 août 2000 sur l'entraide judiciaire internationale en matière pénale ;
 11. la loi modifiée du 23 décembre 1998 portant création d'une commission de surveillance du secteur financier ;
 12. la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier ;
 13. la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances ;
 14. la loi modifiée du 9 décembre 1976 relative à l'organisation du notariat ;
 15. la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat ;
 16. la loi modifiée du 10 juin 1999 relative à l'organisation de la profession d'expert-comptable ;
 17. la loi du 18 décembre 2009 relative à la profession de l'audit ;
 18. la loi modifiée du 20 avril 1977 relative à l'exploitation des jeux de hasard et des paris relatifs aux épreuves sportives ;
 19. la loi modifiée du 17 mars 1992 portant approbation de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, faite à Vienne, le 20 décembre 1988 ;
 20. la loi modifiée du 14 juin 2001 portant approbation de la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime, faite à Strasbourg, le 8 novembre 1990 (Mém. A 2010, p.3172) ;
- par la loi du 1^{er} août 2018 portant modification
 - 1° du Code pénal ;
 - 2° du Code de procédure pénale ;
 - 3° du Nouveau Code de procédure civile ;
 - 4° de la loi modifiée du 31 janvier 1948 relative à la réglementation de la navigation aérienne ;
 - 5° de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie ;
 - 6° de la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat ;
 - 7° de la loi modifiée du 17 mars 1992 portant 1. approbation de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, faite à Vienne, le 20 décembre 1988 ; 2. modifiant et complétant la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie ; 3. modifiant et complétant certaines dispositions du Code d'instruction criminelle ;

8° de la loi modifiée du 14 juin 2001 portant 1. approbation de la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime, faite à Strasbourg, le 8 novembre 1990 ; 2. modification de certaines dispositions du code pénal ; 3. modification de la loi du 17 mars 1992 1. portant approbation de la Convention des Nations-Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, faite à Vienne, le 20 décembre 1988 ; 2. modifiant et complétant la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie ; 3. modifiant et complétant certaines dispositions du Code d'instruction criminelle,

en vue d'adapter le régime de confiscation (Mém. A N° 789 du 11 septembre 2018) ;

- par la loi du 17 décembre 2021 portant modification

1° du Code pénal ;

2° du Code de procédure pénale ;

3° de la loi modifiée du 17 mars 1992 portant 1. approbation de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, faite à Vienne, le 20 décembre 1988 ; 2. modifiant et complétant la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie ; 3. modifiant et complétant certaines dispositions du Code d'instruction criminelle ;

aux fins de transposition de la directive (UE) 2018/1673 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 visant à lutter contre le blanchiment de capitaux au moyen du droit pénal.

Extrait

Texte mis à jour

(...)

Art. 5.

(1) Il est institué un établissement public, jouissant de la personnalité juridique, dénommé « Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité »¹.

Le siège du Fonds est à Luxembourg.

(2) (Loi du 27 octobre 2010) « La mission du Fonds consiste à favoriser l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre de moyens de lutter contre certaines formes de criminalité. »

(3) Le Fonds dispose de l'autonomie financière et est alimenté par tous les biens meubles et immeubles, divis et indivis, confisqués « en application des dispositions suivantes :

- les articles 8-2 et 18 de la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie ;
- les « articles 31 et 32 du Code pénal »² concernant les biens confisqués par l'Etat luxembourgeois provenant d'une ou de plusieurs des infractions visées aux articles 112-1, 135-1 à « 135-16 »³ et 506-1 à 506-8 du Code pénal ;
- l'article 5, paragraphe 4, de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, faite à Vienne, le 20 décembre 1988 ;
- l'article 13 de la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime, faite à Strasbourg, le 8 novembre 1990 ;
- l'article 13 de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York, le 15 novembre 2000.⁴

« Ces biens confisqués, ainsi que tous les produits de ces biens nés après la confiscation, sont transférés au Fonds qui en devient propriétaire, « sans préjudice d'un éventuel partage avec les autorités étrangères intervenu au cours de la procédure de confiscation »⁵. »⁶

¹ Loi du 27 octobre 2010

² Loi du 1^{er} août 2018

³ Loi du 17 décembre 2021

⁴ Loi du 27 octobre 2010

⁵ Loi du 27 octobre 2010

⁶ Loi du 14 juin 2001

Le Fonds doit en assurer la gestion et l'emploi conformément à sa mission. Le Fonds a la faculté de faire gérer son patrimoine par des personnes physiques ou morales spécialisées et agréées par le « Ministre ayant la Place financière dans ses attributions ». ⁷

- (4) Le Fonds est administré par un comité-directeur composé de cinq membres dont le membre président et un membre sont nommés par le « Ministre ayant la Place financière dans ses attributions »⁸, un membre par le « Ministre ayant la Coopération dans ses attributions »⁹, un membre par le « Ministre ayant la Santé dans ses attributions »¹⁰ et un membre par le « Ministre ayant la Justice dans ses attributions »¹¹.

Le mandat des membres du comité-directeur est de deux ans. Il est renouvelable. Le comité-directeur soumet à l'approbation des Ministres compétents les comptes arrêtés au 31 décembre de chaque année.

Deux fois par an un rapport sur les activités et la situation financière du Fonds est soumis au Conseil de Gouvernement. Un rapport annuel circonstancié est adressé à la Chambre des Députés.

Les comptes sont publiés au « Recueil électronique des sociétés et associations »¹², dans le mois de leur approbation.

- (5) L'exécution des décisions du comité-directeur et l'expédition des affaires courantes peuvent être déléguées à un ou plusieurs fonctionnaires détachés au Fonds selon les dispositions du règlement intérieur soumis à l'approbation du « Ministre ayant la Justice dans ses attributions »¹³ et du « Ministre ayant la Place financière dans ses attributions »¹⁴. Le Fonds est engagé en toutes circonstances par la signature conjointe de deux membres du comité.
- (6) La gestion du Fonds est assujettie au contrôle de la « Cour des Comptes »¹⁵ suivant des modalités à déterminer par règlement grand-ducal.
- (7) Le Fonds est doté d'une allocation de départ unique de « 2.478,94 euros »¹⁶.

(...)

Doc. parl. n° 3483 ; sess. ord. 1990-1991 et 1991-1992

Doc. parl. n° 4657 ; sess. ord. 1999-2000 et 2000-2001

Doc. parl. n° 5019 ; sess. ord. 2001-2002 et 2006-2007

Doc. parl. n° 6163 ; sess. ord. 2009-2010 et 2010-2011

Doc. parl. 7220 ; sess. ord. 2017-2018; Dir. 2014/42/UE

Doc. parl. 7533A ; sess. ord. 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 ; Dir (UE) 2018/1673

⁷ Loi du 27 octobre 2010

⁸ Loi du 27 octobre 2010

⁹ Loi du 27 octobre 2010

¹⁰ Loi du 27 octobre 2010

¹¹ Loi du 27 octobre 2010

¹² modifié implicitement par la loi du 27 mai 2016 concernant le régime de publication légale art.20 (Mém. A 2016, p.1730)

¹³ Loi du 27 octobre 2010

¹⁴ Loi du 27 octobre 2010

¹⁵ Loi du 8 juin 1999 portant organisation de la Cour des comptes art 13 (Mém. A 1999, p.1444)

¹⁶ Loi du 1^{er} août 2001 relative au basculement en euro le 1^{er} janvier 2002 et modifiant certaines dispositions législatives art. 1^{er} (Mém. A 2001, p.2440)